

## Bachelier : instituteur préscolaire

|   |                           |                           |                               |
|---|---------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE    | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be    |
| <b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES    | Tél : +32 (0) 71 35 29 34 | Fax : +32 (0) 71 35 41 28 | Mail : edu-gosselies@helha.be |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be     |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 16 Education musicale 1.2                               |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code   | PEPS1B16PS  | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 1B  | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS   | 2 C   | Volume horaire  | 30 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte<br><b>Michel VAN TRIMPONT</b> (michel.van.trimpont@helha.be)<br>HELHa Gosselies<br><b>David PRINCE</b> (david.prince@helha.be)<br>HELHa Leuze-en-Hainaut<br><b>Stéphanie FAVART</b> (stephanie.favart@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20  |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
  - 7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

#### Acquis d'apprentissage visés

I. A la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS1B16PSA Education musicale 2 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B16PSA      Education musicale 2      20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

## Bachelier : instituteur préscolaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Education musicale 2                                       |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code   | 22_PEPS1B16PSA                                      | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 1B  | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS   | 2 C   | Volume horaire  | 30 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Stéphanie FAVART</b> (stephanie.favart@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique.

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- 7. créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes où chacun se sent accepté
- 5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- 7.4 promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Approfondissement des matières du Q1
- Méthodologie de l'apprentissage d'un chant

#### Démarches d'apprentissage

- Travail de la voix
- Travail rythmique corporel, travail rythmique avec instruments
- Didactiques et élaboration d'activités
- Ateliers de mise en pratique

#### Dispositifs d'aide à la réussite

- consignes des travaux et grille d'auto-évaluation disponibles sur moodle

## Sources et références

Néant

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- notes de cours
- partitions déposées sur moodle

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Travaux de groupe avec présentation orale.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   | Trv       | 100 | Trv       | 100 |
| Période d'évaluation   |           |   |           |     |           |     |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Q3 : l'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques formulées.

**Il est donc obligatoire de rencontrer le professeur avant de présenter le Q3.**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).